

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**COMMUNE D'OS-MARSILLON****A 2025/S04/D03****Séance du lundi 15 septembre 2025****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq le quinze septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme TOULOUSE, Maire.

Présents : Mmes Nelly BREIL, Vanessa DONNAY, Mireille JOUBERT, Anne-Marie TRINQUIER, MM. Didier ALVAREZ, Jean-Jacques ARREGLE, Serge ARRIEULA, Jacques BRUNO, Edouard de GRANGE, Stéphane ESCAMES, Raymond FINANA, Daniel LEYGUE, Jérôme TOULOUSE.

Absents excusés : Mme Sandra BAQUÉ (pouvoir à M. Jérôme TOULOUSE), M. Julien LAULHÉ (pouvoir à M. Jacques BRUNO).

M. Edouard de GRANGE a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Avis sur une enquête publique Sté Dragages du Pont de Lescar

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une enquête publique se déroule sur la Commune d'ABOS du lundi 15 septembre 2025 au samedi 18 octobre 2025 inclus.

Celle-ci porte sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Dragages du Pont de Lescar en vue de l'ouverture d'une nouvelle carrière de graves alluvionnaires sur la Commune d'Abos.

Après consultation du dossier, le Maire propose au Conseil Municipal d'émettre un avis sur cette enquête publique.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ÉMET** un avis défavorable à ce projet.
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Conseillers en exercice : 15

Au registre sont les signatures

Membres présents : 13

Pour extrait conforme.

Vote pour : 14

Le Maire,

Vote contre : 0

Jérôme TOULOUSE

Abstention : 1

Date de convocation : 09 septembre 2025

Affichage le 15 septembre 2025

